

Compte rendu Bureau CLE 25 septembre 2024

Visio

Présents	
Henri DEJONGHE	Président de la CLE Authie
Francis PETIT	Vice-Président de la CLE
Eric KRAEMER	Président CT3
Jean-Michel MAGNIER	Président CT 4
Valérie CHERIGIE	Directrice du Symcôa
Cassandra WAYMEL	Animatrice du SAGE de l'Authie
Excusés	
Pascal SAILLIOT	Président CT 1
Patrick CRESTOT	Président CT 2

Ordre du jour :

1. Point sur l'avancement de la rédaction du SAGE et des éléments de compatibilité avec le SDAGE ;
 - Relecture juridique
 - Décret SAGE
 - Mise en forme
 - Tournée des EPCI
2. Avis de la CLE ;
3. Planning prévisionnel

Pièce jointe au compte rendu :

- Présentation Power-Point
- Version mise en forme du SAGE

Relevé de décision en italique.

Ouverture de la réunion et présentation de l'ordre du jour.

1) Point d'avancement

Relecture juridique

Diapos 3 à 13

Présentation de l'analyse juridique du PAGD et du règlement du SAGE.

Pour la dernière phrase de la disposition 30 on enlève le début de la phrase pour laisser la fin. En disposition 25, préciser que les eaux pluviales font référence aux eaux collectées par les réseaux et que les eaux de pluie font référence aux eaux météoriques que l'on collecte à la parcelle. Les membres du bureau approuvent les modifications faites dans les dispositions à la suite de la relecture juridique.

Décret SAGE

Diapos 14 et 15

Point sur les changements qui seront apportés par le décret SAGE.

Le SAGE de l'Authie étant entré en élaboration avant la publication de ce nouveau décret, il n'est pas nécessaire d'être compatible avec celui-ci.

Mise en forme des documents

Diapos 16 à 18

Présentation du PAGD mis en forme par Chloé BEAUCE.

Suite à l'analyse du document, plusieurs remarques ont été émises :

- *Passer l'ensemble du texte en justifié ;*
- *Voir s'il est possible d'enregistrer le projet en « livre » afin que dans la partie « moyens de mise en œuvre » les pages restent en face à face sinon cela est compliqué à lire ;*
- *Ajouter une information sur le fait que le maître d'ouvrage pressenti n'est pas réglementaire, ce n'est obligatoirement celui qui est identifié dans le document.*

Tournées des EPCI / EBF

Diapos 19 et 20

La tournée des EPCI a pour but de présenter la CLE et le SAGE aux communes du territoire. En parallèle une réunion peut être prévue pour représenter l'EBF aux commissions ou autres instances des EPCI en vue de la délibération pour leur validation.

Afin d'insister sur l'importance de la validation des EBF par les EPCI pour pouvoir avancer dans l'élaboration, vers l'approbation du SAGE, un courrier sera rédigé par le président de la CLE à l'attention des présidents d'EPCI.

2) Avis de la CLE

Pisciculture de Beauvoir-Wavans

Diapos 22 à 24

Avis favorable à condition que les mesures nécessaires aient été prises pour qu'il n'y ait pas d'incident en cas d'inondation.

Acia Automotive

Diapos 26 à 30

Avis favorable sous réserve d'étudier la possibilité de gérer les eaux pluviales à la parcelle plutôt que de renvoyer la décharge directement dans le milieu naturel.

3) Planning prévisionnel

Prévoir l'envoi du document modifié aux membres de la CLE pour recueillir les dernières remarques avant la validation du document en séance plénière.

- Plénière de la CLE le 10 décembre à 14h30
- Prévoir la commission permanente 2 semaines avant.

M. Dejonghe remercie les participants de leur présence et clôture la séance.

